



Les Cahiers des Entretiens Eurafricains

Rapprocher - Débattre - Fraterniser

Investir en Afrique de l'Ouest **Valoriser et financer** **les projets sur des marchés organisés**

Questions pour le débat



En partenariat avec



3 et 4 février 2016
OUAGADOUGOU



Les Entretiens Européens
& Eurafricains



Avec le partenariat et la participation

Des institutions :



Des entreprises :



Des banques, assurances et fonds d'investissement :



Des institutions publiques et fédérations privées :



Des ONG, fondations et cabinets conseils ou d'experts :



Des grandes écoles et centres de formations :



Des journaux, radios/télévisions :



Problématique

Les Entretiens Eurafricains se tiennent à Ouagadougou ces 3 et 4 février. Nous exprimons ainsi notre solidarité avec le Burkina Faso, qui, après le Mali, le Nigéria, la France, la Syrie, la Tunisie, la Turquie ou l'Indonésie et tant d'autres pays, est frappé en son cœur. Nous vivons dans le même monde. Il n'y a pas la France ou même l'Europe ici, et le Moyen Orient ou l'Afrique là-bas... Un monde avec ses horreurs, mais aussi avec ses solidarités qui doivent s'exprimer et se construire. Aucune protection nationale de repli ne pourra éradiquer le terrorisme car il est partout, ramifié ou non dans le monde, au sein même de nos sociétés dont la fragmentation ne ferait qu'envenimer le mal. Ce qui est visé à travers les attentats de Ouagadougou, c'est sans doute la déstabilisation de la jeune démocratie burkinabè, mais au-delà, et à travers les 30 morts représentant quatorze nationalités, ce sont les échanges et les coopérations entre l'Afrique et l'Occident, le symbole de la mondialisation et sa communauté culturelle, les Africains qui aspirent à la prospérité et travaillent avec les différents peuples du monde, et notamment avec les Français et les Occidentaux « mécréants et impies » aux yeux des terroristes, que ces derniers soient africains, syriens, ou français... **Car le mal est en nous-mêmes. Et c'est donc à nous, ensemble, de le combattre, de gagner sur la destruction et la mort, et de vaincre cette guerre ouverte. La coopération militaire est nécessaire, mais la rencontre, le débat et la fraternité font aussi partie des réponses.**

Nos Entretiens Eurafricains sont nés suite au Sommet de la société civile qu'ASCPE a organisé avec Confrontations Europe en marge du Sommet des chefs d'Etat qui s'est tenu en avril 2014 à Bruxelles.

L'ambition est de travailler sur les relations entre l'Europe et l'Afrique, avec un focus sur l'Afrique de l'Ouest. Cette partie de l'Afrique francophone a besoin de plus de solidarité que les autres Afriques, plus dynamiques, ayant bénéficié d'une culture anglo-saxonne d'ouverture au monde et moins centralisée.

Nos modèles étatiques en Europe ont vieilli et doivent se renouveler grâce à plus de participation des acteurs de la société, dans un dialogue public-privé où l'entreprise doit prendre toute sa place et assumer des responsabilités sociales et environnementales, devenir un partenaire des institutions. Un défi pour l'Europe - et pour la France en particulier qui diabolise l'entreprise et l'industrie, le privé et le marché - mais aussi pour l'Afrique de l'Ouest qui a besoin de beaucoup d'investissements.

Les Entretiens Eurafricains sont axés sur l'investissement. On a voulu comprendre pourquoi l'Afrique qui connaît des taux de croissance entre 5 et 10%, où émergent une classe moyenne qui a d'immenses besoins, des défis démographiques et climatiques à relever, et qui ne bénéficie pas sur son territoire de plus d'investissements européens, tendanciellement en baisse. L'Europe perd en effet des parts de marché alors que la Chine, l'Inde, et même la Turquie ou le Brésil, arrivent sur le continent (le Maroc étant le 1er investisseur africain en Afrique de l'Ouest).

Les dynamiques de l'Afrique de l'Ouest sont encore potentielles et les projets pas assez nombreux. On s'est interrogé : pourquoi ? Où sont les obstacles pour les porteurs de projets, les grands projets d'infrastructures, et aussi ceux portés par les PME, les TPE ou par les populations, comme par exemple les femmes en milieu rural, ou encore les projets culturels...

Nous connaissons la situation macroéconomique qui est problématique : les analyses de Philippe Hugon ou de Gilles Yabi nous éclaireront sur les risques actuels dans l'économie mondiale pour certains pays avec la baisse des prix des matières premières, le ralentissement chinois et le changement de son modèle économique. A ces risques s'ajoutent les risques géopolitiques porteurs d'insécurité et de conflits et le développement du terrorisme ; sans oublier les problèmes sanitaires et climatiques. Les marchés des changes sont secoués, des contradictions se font jour entre les politiques monétaires, et pour l'Afrique de l'Ouest l'euro demeure trop cher, et la dette africaine connaît un développement préoccupant...

Mais les conditions micro économiques ne sont pas non plus réunies : elles seront aussi au cœur des débats des cinq tables rondes, et des témoignages des porteurs de projets eux-mêmes.

Les ressources humaines sont l'enjeu crucial, et dans un contexte démographique inédit, l'innovation - voire la révolution - de la formation et l'éducation est posée. La formation professionnelle - insuffisante - est inadaptée : les entreprises ne trouvent pas les travailleurs qualifiés et les métiers adaptés à leurs besoins. L'Afrique de l'Ouest manque de techniciens et d'ingénieurs, mais aussi de managers. Quelques grandes écoles panafricaines, comme 2iE où nous tiendrons les Entretiens Eurafricains, se développent mais les élites ne restent pas toujours en Afrique.

Les marchés locaux et régionaux ne sont pas organisés. Les problèmes sont multiples : douanes, fiscalité,

concurrence... Un droit OHADA émerge, prometteur, mais les problèmes fonciers, massifs, handicapent l'implantation d'entreprises en milieu urbain, et l'accès des femmes aux terres en milieu rural (l'autonomie des femmes représentant un défi majeur pour le développement des campagnes qui vont connaître, autant que les villes, une démographie exponentielle).

Ce sont ces obstacles qui privent les projets de financement... Car de l'argent, il y en a. Il y en a beaucoup. Sans développer sur l'aversion aux risques macroéconomiques des investisseurs, que Félix Bikpo analysera en ouverture de notre deuxième journée, ceux-ci ne trouvent pas les conditions pour un investissement rentable sur les marchés. Les aides publiques (encore importantes, même si elles ne représentent plus que 45% des montants de la diaspora) ne font pas effet de levier de fonds privés pour nouer des partenariats public-privé (PPP) et financer les investissements de long terme dans les infrastructures énergétiques, ferroviaires ou routières, ou portuaires...

La culture du public doit changer et les Etats et les institutions publiques travailler avec le privé : c'est en cours, avec l'exemple de Proparco, la filiale de l'AFD, qui fait crédit aux acteurs privés.

L'industrie financière est en plein développement : quelle doit être la mission de la banque, de l'assurance et de la réassurance ? Des institutions de mésofinance comme COFINA au Sénégal font crédit aux PME, des banques de l'économie sociale comme la Faïtière des Caisses populaires se développent, mais les PME ont dû mal à trouver les financements, car il y a trop peu d'institutions qui acceptent de garantir les risques. Quant à l'assurance, elle représente un tout petit marché (avec des taux de pénétration entre 0,75% et 1,5% en Afrique subsaharienne), alors qu'elle a une carte à jouer dans la couverture des risques industriels ou agricoles. Des fonds d'investissement se multiplient mais ils ne trouvent pas toujours les projets à financer, comme nous le disait la directrice d'Engie Rassembleurs d'Energies, Laure Vinçotte, ou ils ne savent pas financer les petits projets, comme le constatait Jean-Michel Severino, d'I&P. La micro finance prospère, Internet favorise des transferts d'argent, mais nous n'en sommes qu'au tout début.

C'est toutes ces questions qui sont au cœur des Entretiens Eurafricains qui rassembleront plus de 300 personnes sur deux jours, avec les interventions de soixante personnalités de haut niveau, représentant plusieurs pays, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, et plusieurs secteurs industriels et de services (agriculture et agroalimentaire, énergie, transport et construction, numérique, culturel, éducation et finance...) pour un dialogue entre eux et avec les institutions (UEMOA, UE, MAEDI et autres institutions publiques comme le réseau des associations de la promotion des investissements en Afrique de l'Ouest). Nous entendrons aussi des témoignages de femmes et de jeunes qui nous parleront de leurs efforts et de leurs ambitions qui doivent pouvoir trouver des débouchés.

« La méthode ASCPE » vise à développer la réflexion et l'action avec des acteurs de l'économie publique, privée et sociale pour un dialogue entre eux et avec les institutions nationales et communautaires... La dimension culturelle est très présente avec les acteurs du secteur et avec la création d'« Une semaine eurafricaine au cinéma » à Paris et qui se clôturera à Ouagadougou le 4 février avec la projection de « L'œil du cyclone » de Sékou Traoré, lors d'une soirée à l'Institut culturel français, offerte par l'Ambassade de France.

Ces Entretiens Eurafricains sont le 1^{er} grand rendez-vous international après la mise en place du nouveau gouvernement. Le Burkina Faso est un pays attachant qui vit sa transition démocratique. Il a un devoir de réussite et nous lui apportons tout notre soutien. C'est un challenge pour ce pays qui se situe au cœur de l'Afrique de l'Ouest, et qui doit s'ouvrir et coopérer avec ses voisins, et accueillir de nombreuses entreprises qui lui permettront d'offrir à sa jeunesse (plus de 60% de la population) une « croissance enrichissante » et l'emploi, et contribuer au développement durable de la région. L'attaque terroriste qui le frappe renforce notre détermination, et nous serons au rendez-vous avec la ferme intention de consolider l'amitié eurafricaine et fortifier nos coopérations.

Claude Fischer-Herzog,

directrice d'ASCPE Les Entretiens Européens et Eurafricains

Mercredi matin

La **cérémonie d'ouverture** nous permettra d'entendre
 et **Etienne ALLINGUE** un représentant de l'**OIF**, l'Organisation Internationale de la Francophonie
Jean LAMY, Ambassadeur, représentant la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso,
Cheikh Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA
Gilles THIBAUT, Ambassadeur de France au Burkina Faso,
Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre - ou un ministre de son Gouvernement - ,

Ouverture

Etienne ALLINGUE nous dira quelle a été la valeur ajoutée de la mission de haut niveau mise en place par l'OIF pour accompagner le processus de transition du Burkina Faso. Il nous éclairera sur les actions que l'OIF souhaite mettre en œuvre pour accompagner au mieux les autorités et le peuple burkinabè dans la réussite du changement.

Nous interrogerons Jean Lamy sur l'implication de l'UE en Afrique de l'Ouest, et l'efficacité des aides européennes qui, comme le dénonçaient les jeunes burkinabè lors de nos rencontres¹, « ne nous aident pas ». Les secteurs prioritaires de l'aide correspondent-ils aux besoins sur le terrain, et ces fonds permettent-ils de financer les projets concrets et décentralisés portés par les populations ? Peut-on mesurer l'impact réel des aides et crédits pour les populations ? Comment les institutions comme EuropeAid, le FED, la BEI travaillent-elles ensemble, et avec les institutions nationales comme l'AFD ? Par ailleurs, on interrogera l'Ambassadeur sur sa vision à long terme du développement au Burkina Faso, et sur le rôle des aides publiques européennes pour mobiliser des fonds privés.

Nous entendrons Cheikh Hadjibou Soumaré, président de la Commission de l'UEMOA, qui nous éclairera sur la réalité de la croissance en Afrique, et notamment en Afrique de l'Ouest, dans le contexte macro-économique actuel. En effet, alors que cette région connaît des taux de croissance importants, de 5% en moyenne depuis 10 ans, ceux-ci sont trop faibles par rapport à la croissance démographique (ce qui risque d'aggraver encore le retard de l'Afrique et de freiner son émergence dans le monde globalisé), mais de plus, cette croissance n'est pas inclusive. Quelles seraient les marges de manœuvres permettant d'envisager une voie de croissance endogène à l'Afrique de l'Ouest ? Et un Policy Mix optimal de la zone UEMOA ? Est-il possible d'envisager la création, à l'instar de la zone euro, d'un Fonds de stabilisation

financière afin d'aider les États en difficulté et, pourquoi pas, d'insuffler une dynamique nouvelle d'investissement et de financement régional de la croissance ?

Gilles Thibault interviendra sur la place de la France en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Burkina Faso, pays qui traverse une période difficile. Nous aimerions qu'il nous parle aussi des nouveaux outils de développement avec le rapprochement de l'AFD (l'Agence française de développement) et de la CDC (la Caisse des Dépôts et de Consignation). Ce rapprochement vise à faire bouger une culture de l'administration qui est souvent un frein aux investissements privés qui eux-mêmes n'assument pas toujours l'intérêt général. Comment la France va-t-elle favoriser les partenariats public-privé ? Comment travaille-t-elle avec l'Union européenne pour mutualiser les efforts, et cofinancer les projets en Afrique de l'Ouest ? Ne faut-il aussi pas mettre en place des agences publiques accompagnant l'émergence des projets dont la gouvernance serait pluraliste avec participation des parties prenantes africaines ?

Le représentant du Gouvernement burkinabè nous dira les défis que le Burkina Faso doit relever, et nous aurions envie de lui poser trois questions : 1. Comment le Gouvernement va-t-il mobiliser la société et notamment les jeunes qui attendent beaucoup de la démocratie en transition ? 2. Quel sera le rôle du Burkina Faso pour contribuer à l'intégration régionale et qu'attend-il aujourd'hui des pays voisins ? 3. Quel type de coopérations aurait-il envie de développer avec l'Europe ?

¹ Voir l'article « Retour du Burkina Faso », réalisé par Claude Fischer en février 2014.

Le deuxième temps fort sera consacré aux Enjeux économique, démographique et de sécurité de l'Afrique, et plus spécifiquement celle de l'Ouest

avec les interventions de

Philippe HUGON, professeur à l'IRIS,

Gilles YABI, initiateur du WATHI, think tank citoyen pour l'Afrique de l'Ouest
et ancien directeur de l'International Crisis Group pour l'Afrique de l'Ouest

Auditions

- **Nous démarrerons par Gilles Yabi**, analyste politique et économiste, spécialisé dans les domaines de l'analyse des conflits, de la sécurité et de la gouvernance politique en Afrique de l'Ouest. Comment voit-il l'avenir de l'Afrique ? 1. La diversité de l'Afrique recouvre beaucoup de réalités socio-économiques : comment explique-t-il l'écart entre les Afrique(s) et notamment le retard de l'Afrique de l'Ouest vis-à-vis de l'Afrique de l'Est ? Les deux espaces coopèrent-ils ? Le renouveau et le développement des relations commerciales en coopération entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe ne passent-ils pas par une consolidation des relations « Sud-Sud », et notamment entre les pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est ? Quelles seraient les conditions d'un rapprochement ? 2. Les pays d'Afrique font face à des défis nombreux qui n'ont pas disparu avec la croissance soutenue que le continent connaît : sécurité alimentaire, sanitaire, montée du terrorisme... dans un contexte démographique qui - nous dit Philippe Hugon² - peut être une bombe à retardement. Les derniers attentats au Mali et au Burkina Faso (sans parler du Nigéria...) viennent nous rappeler que des jeunes - souvent sans formation - peuvent être happés par la tentation du pire. Comment combattre les organisations terroristes ? Ce combat doit être militaire, mais ne passe-t-il pas aussi par plus de dialogue et de rencontres dans nos sociétés ? La démocratisation est-elle un atout quand les pays touchés sont la Tunisie, le Burkina Faso ? A quelle échelle doit-on organiser la riposte ? Le président du Niger a fait une proposition d'une collaboration régionale. Quels sont les moyens de la région ? Qu'attend-elle de la communauté internationale et de l'Europe en particulier ?

- **Puis nous entendrons Philippe Hugon**. Cet économiste, professeur émérite des universités, directeur de recherche à l'IRIS (Institut des Recherches Internationales) connaît bien l'Afrique, et s'interrogera avec nous sur le défi démographique du continent et la révolution de la formation qu'il va supposer pour que les jeunes trouvent les voies de leur insertion dans la société. Nous lui poserons 3 questions : 1. L'Afrique n'est pas égale devant la dynamique démographique, et le Sahel semble plus vulnérable et notamment les pays francophones : pourquoi ? Qu'est-ce qui empêche leur entrée dans la transition démographique, et comment relier les politiques d'éducation au tissu économique ? 2. Les jeunes sont engagés dans des processus d'individuation, en rupture avec les savoirs transmis par les aînés et les modèles politiques des gouvernements : comment les pays de la zone vont-ils pouvoir s'extraire des cultures familiales et des comportements politiques ? Quels sont les leviers d'action ? Quel rôle les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent-elles jouer ? 3. Quels devraient être les critères prioritaires dans les décisions des projets, et l'aide internationale peut-elle en être un des catalyseurs ?

² Voir son analyse dans *La Lettre des Entretiens Eurafricains* N°1 - Janvier 2016.



Témoignages et table ronde

La valorisation des projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'énergie et de la construction

Cette séquence vise à donner un coup de projecteur sur les porteurs de projets de développement qui contribuent ou veulent contribuer à la valorisation et à la transformation des énormes ressources dont dispose l'Afrique, créer des activités et participer ainsi à la croissance et à l'emploi. Elle mettra en exergue des expériences et innovations dans les secteurs agricole, agro-industriel, de l'énergie et de la construction qui renforcent le vivre ensemble et qui servent l'entreprise, la société et l'individu. Certaines d'entre elles contribuent à l'insertion des femmes en milieu rural et des populations les plus fragiles en milieu urbain, encore trop souvent exclues du développement.

Témoignages

Au-delà des qualités d'entrepreneuriat dont elles disposent, ces femmes présenteront synthétiquement leurs efforts et innovations pour contribuer à l'activité et à la lutte contre la pauvreté.

Aïssata DIAKITE, présidente de APVE-AO, dont le projet de création d'une coopérative agro-alimentaire (fruits et légumes) au Mali a retenu toute l'attention de la FAO. Mais elle vit un véritable « parcours du combattant » pour mobiliser les ressources financières pour le lancer.

Zallia MANTORO, présidente de OZALLIAM, quant à elle, nous éclairera sur les difficultés que rencontrent les femmes des ONG du milieu rural à maintenir des modèles sociaux acceptables et viables (agriculture familiale versus grandes exploitations agricoles) et capables de s'adapter aux bouleversements climatiques.

Gisèle TIENDREBEGO, présidente de WEND NOWGLEM, a obtenu un statut d'association pour son réseau de femmes en milieu urbain, « les filles mères battantes », pour créer des activités, les aider ainsi à retrouver leur dignité et les sortir d'une très grande précarité : non seulement l'association n'a pas obtenu de soutien financier, mais elle s'est heurtée aux préjugés qui ont empêché l'association de prendre son envol.

Kady TRAORE, chef de projets à la Fondation l'OCCITANE, nous expliquera comment la fondation contribue au développement de l'emploi des femmes et à leur émancipation économique par l'entrepreneuriat au Burkina Faso, grâce à la production de beurre de karité et à sa transformation en produits cosmétiques très recherchés en Europe : comment ce produit de qualité, destiné essentiellement à l'exportation, pourrait contribuer à une croissance plus endogène ?



Animée par **Simone ZOUNDI**,

présidente de la Fédération nationale des Industries de l'agro-alimentaire et de transformation du Burkina (FIAB)

Avec **Bintou DIALLO**, directrice générale, API Burkina Faso,

Abou Bacry LY, président de la filiale mauritanienne de la Compagnie de la Fruitière,

Mathieu TANKOANO, directeur général, IGIP Afrique, Burkina Faso,

Issouf TRAORE, fondateur d'ITALBRICK, Mali,

Laure VINÇOTTE, directrice générale, ENGIE Rassembleurs d'Energies

et **Samuel ELONG N'da me**, AUSAR ENERGY, France



Table ronde

Le continent africain est confronté à des défis environnementaux qui sont autant de sources potentielles de déstabilisation et de vulnérabilité : urbanisation galopante, évolutions climatiques modifiant les structures agricoles et poussant aux migrations internes, pollutions industrielles, énergies fossiles coûteuses pour les entreprises et les ménages, déforestation accélérée... Les besoins sont énormes pour relever ces défis. Quels sont les projets ? **Simone Zoundi, ouvrira la table ronde** par une analyse de la situation et de la réalité des projets dans les secteurs industriels et de services dont l'Afrique de l'Ouest a besoin. Dans le contexte ouest-africain marqué par une explosion démographique sans précédent, elle nous proposera un focus sur le renforcement des filières agricoles et agro-industrielles pour relever les défis liés à la sécurité alimentaire : production agricole, d'approvisionnement des villes et de protection des écosystèmes. Comment s'organise la structuration des filières agricoles pour faciliter l'acheminement des productions jusqu'au consommateur et réduire la volatilité des prix ? Comment s'organisent les activités de transformation au Burkina Faso pour en accroître la valeur ajoutée et leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales ?

Bintou Diallo, directrice générale de l'Agence de promotion des investissements, interviendra sur la stratégie adoptée par l'Agence pour promouvoir les secteurs à forts potentiels d'investissement (agro-industrie, TIC, énergie, immobilier, éducation, tourisme, infrastructures...) susceptibles d'avoir un impact positif sur le développement. Comment l'Agence publique travaille-t-elle avec les entreprises privées, et notamment avec les entreprises étrangères présentes au Burkina Faso ? Quelles sont les incitations mises en place pour attirer les entreprises sur le territoire ? Les fortes disparités territoriales constituent un obstacle à la transformation structurelle des pays de la zone UEMOA, et à une croissance inclusive du Burkina Faso. Comment l'Agence entend-elle favoriser les pôles de

croissance territoriaux à même de desserrer l'étau des inégalités spatiales et favoriser un développement harmonieux au Burkina Faso et dans la région ? Quelle est son action au sein du réseau régional des agences de promotion de l'investissement ?

Pour le secteur agricole, Abou Bacry Ly, président de la filiale mauritanienne de la Compagnie fruitière nous expliquera comment - à partir de l'expérimentation de sa Compagnie - on peut proposer des schémas innovants de projets en Partenariats public-privé (PPP), associant les populations dans le secteur agricole : des « PPPP ». Comment prendre en compte la spécificité du secteur, encore familial (et qui le restera longtemps), avec un développement agricole de type industriel ? Et assurer le petit producteur de sa survie et du développement de son entreprise, depuis l'exploitation, en passant par la transformation de ses produits, jusqu'à leur distribution finale sur le marché ? Quelles pourraient être les incitations/obligations pour mutualiser des moyens, faire bénéficier toute la filière des infrastructures des industriels et assurer le petit producteur de pouvoir intégrer l'ensemble de la chaîne de valeurs ? Comment inscrire une telle obligation pour l'industriel dans une perspective d'optimisation de ses infrastructures, et au profit de toute la filière ? Comment les entreprises européennes pourraient-elles participer au renforcement du tissu local africain et développer la pratique du portage des PME par les grands groupes présents sur le continent ?

Dans le secteur de l'énergie, Laure Vinçotte, directrice générale, ENGIE Rassembleurs d'Energies, interviendra sur le rôle des grands groupes comme Engie pour contribuer à l'accès à l'énergie pour tous en Afrique de l'Ouest. Sur les 1,3 milliard d'êtres humains dans le monde qui sont privés d'électricité, 600 millions vivent en Afrique, dont 69% en Afrique sub-saharienne (dont 90% de ruraux). La nuit tombée, l'activité s'arrête donc dans les campagnes africaines. Les enfants n'ont pas la possibilité d'étudier ou bien le font

à la lumière de la bougie dont le coût est difficilement supportable pour leurs parents. A Ouagadougou, les étudiants apprennent sous les lampadaires des villes³... Faute d'électricité, plus de 3,5 millions d'Africains décèdent chaque année suite à l'utilisation de combustibles solides nocifs et onéreux. Quand on parle électrification de l'Afrique, on entend réseaux, interconnexions... Mais on sait bien que les villages excentrés dans les campagnes, ou les quartiers éloignés des grandes villes ne seront pas raccordés avant longtemps : comment financer et rentabiliser l'accès à l'énergie des populations rurales avec des projets adaptés, mais aussi viables financièrement et dans la durée ? Comment un grand groupe comme Engie peut-il s'intégrer dans le tissu local, et répondre aux besoins simples d'éclairage ou de cuisson ? Les groupes créent leurs fonds d'investissement et investissent (ou co-investissent) dans des petites sociétés innovantes, comme **AUSAR Energy** une start-up créée par **Samuel Elong**, qui nous parlera des innovations comme les systèmes solaires individuels. Le Burkina Faso comme l'Afrique de l'Ouest sont-ils des marchés prometteurs où les sociétés pourront investir : qui sont les porteurs de projets dans le secteur ? Travaillent-ils avec les Etats ? Les organisations sociales ou coopératives ? Les populations directement ?

Concernant les secteurs de la construction ou de l'environnement, nous entendrons Issouf Traoré et Mathieu Tankoano.

Issouf Traoré, fondateur d'Italbrick, nous parlera de son projet qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire, qui émerge comme un acteur pour l'emploi et l'innovation sur le continent africain. Des initiatives ciblées sur certains secteurs prioritaires (sécurité alimentaire, habitat, environnement, adaptation au changement climatique,...) sont la cible de fonds d'impact. Comment par exemple la filière de latérite

taillée, tout en prenant en compte les contraintes énergétiques dans le secteur du bâtiment, favorise-t-elle l'innovation locale (construction de logements décentes au prix abordable), développe des produits accessibles au plus grand nombre et accompagne la formalisation de l'économie ? Cette stratégie d'impact investment (investissement de mission) contribue-t-elle à atteindre des objectifs sociétaux au travers d'instruments de marché ? Doit-on considérer ces fonds d'impact comme un nouvel instrument dans la panoplie des politiques publiques, et celle des acteurs privés ?

C'est comme **directeur d'IGIP Afrique Burkina Faso** que nous entendrons **Mathieu Tankoano**. La société IGIP, filiale du groupe mondial engagé dans une démarche volontaire d'exemplarité environnementale et de progrès social dans le monde, collabore avec différentes administrations, organisations internationales et services burkinabè, en particulier l'ONEA, le Ministère de l'Agriculture et de l'hydraulique, les communes, l'UNICEF, la GIZ etc., pour la réalisation de ses projets. Comment ceux-ci s'inscrivent-ils dans les besoins d'infrastructures dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports, ou des TIC, la Banque Mondiale estimant qu'il faudra 93 milliards de dollars par an et sur dix ans ? Dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD), de quels mécanismes disposent les pays africains pour répondre à leur demande croissante dans ces secteurs vitaux ? L'échange de crédit carbone n'est-il pas un début de solution dans le cadre du Mécanisme de développement Propre (MDP) pouvant contribuer à l'émergence de projets d'énergies renouvelables, de traitement des déchets, d'efficacité énergétique ?

³ On verra le documentaire de Seidou Samba Touré « L'espoir du Lampadaire » lors de la table ronde sur la formation.

L'après-midi du mercredi sera consacrée à

La formation et l'éducation face aux enjeux du développement et à la demande d'emploi des jeunes en zones urbaine et rurale

Présentation de 2iE

Amadou Hama MAÏGA,

directeur de 2iE, présentera 2iE, une école de référence, véritable PPP

Projection

Puis, nous découvrirons le documentaire *L'espoir du lampadaire* de **Seidou SAMBA TOURE**, en présence de **Rachèle MARI-ZANOLI**, productrice, Burkina Faso

Table ronde

animée par **Didier ACOUETÉY**, fondateur d'AfricSearch,
avec

Abossé AKUE-KPAKPO, gestionnaire des Télécommunications, expert en Technologies de l'Information et de la Communication, JEMOA,

Jean-Paul AMETHIER, directeur général de l'INTEC, Côte d'Ivoire,

Alain BRIAND, directeur du programme « Accès à l'énergie », SCHNEIDER ELECTRIC,

Joachim BROOMBERG, directeur de l'enseignement, EIVP, France,

Nelson CONGO, directeur du CFPRZ, Burkina Faso,

Nadia MENSAH ACOGNY, managing partner de ACOSPHERE, Royaume-Uni

et **Franck TAPSOBA**, directeur général de la CCI, Burkina Faso

Table ronde

Didier Acouetey, fondateur d'AfricSearch introduira la table ronde par un rapide examen de la situation depuis le forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000. Si le nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire a considérablement augmenté, cette amélioration s'est souvent faite au détriment de la qualité. Et malgré des efforts budgétaires conséquents, les pays africains peinent à mobiliser des ressources suffisantes pour répondre aux besoins éducatifs et de formation d'une population jeune en forte croissance. Plus grave, l'orientation de ces budgets pose problème. En effet, alors que les entreprises demandent des techniciens, des cadres et des ingénieurs, 70% des budgets des universités vont dans les filières administration et/ou sciences sociales. Quelles sont les

réformes des systèmes éducatifs à engager pour disposer d'une formation professionnelle d'excellence et un enseignement supérieur adossé à la recherche et à l'innovation, contribuant à une croissance durable et à la création d'emplois ? Au regard des moyens financiers des Etats, comment mobiliser le secteur privé, et mutualiser les coûts ? Ne doit-on pas construire des établissements en PPP à l'instar de 2iE, et développer des centres et universités de dimension régionale ? L'inadéquation des offres à l'emploi et à la formation sur les marchés du travail nationaux : comment coordonner mieux les données et favoriser la mobilité des jeunes dans la région ?

Jean-Paul Améthier, directeur d'une grande école de commerce et de management privée à

Abidjan, nous présentera le système éducatif privé en Afrique subsaharienne. Quels sont les éléments qui expliquent le succès de son développement récent ? L'autonomie financière et managériale des établissements leur donne une grande marge de manœuvre pour développer de nouveaux modèles éducatifs et s'adapter à l'évolution de la demande. Comment peut-on évaluer et certifier la qualité des enseignements dispensés ? Un contrôle public est-il efficace quand l'Etat n'a souvent pas les capacités administratives et financières pour l'exercer ? Qui accorde la reconnaissance et la labellisation des diplômes ? Comment, face à une offre publique d'éducation insuffisante, favoriser l'accès des familles à faibles revenus aux établissements privés afin de ne pas exacerber les inégalités sociales et générer un système éducatif dual ?

Abossé Akue-Kpakpo, gestionnaire des Télécommunications, expert en Technologies de l'Information et de la Communication à l'UEMOA, nous dira comment la région va réussir son passage à l'ère de la révolution numérique dans l'éducation, pour valoriser pleinement son potentiel humain et en révéler toute sa richesse. Aujourd'hui 720 millions d'Africains possèdent un téléphone portable, 167 millions utilisent Internet et 52 millions sont déjà sur Facebook. 1% possèdent un ordinateur personnel, technologie domestique dépassés par les tablettes numériques dont le nombre de détenteurs croît proportionnellement à la baisse des prix. Cet usage massif des TICs ouvre des opportunités sans précédent et vient suppléer aux limites des systèmes éducatifs traditionnels à travers des investissements dans des solutions de type « Open University », MOOC (Massive Open Online Course) et E-training. La bataille qui est lancée aujourd'hui est celle des contenus. Comment alimenter ces réseaux en services et contenus éducatifs adaptés au double enjeu de l'acquisition du savoir et de la compétence ? Comment fournir une offre massive capable de répondre à une demande qui l'est tout autant afin de réduire le gap qui s'accroît entre les qualifications disponibles et les besoins du marché ?

Franck Tapsoba, directeur général de la CCIB : alors que les besoins des entreprises se concentrent sur les filières techniques et d'ingénieurs, près de 80% de jeunes Africains sortent du système éducatif sans qualification et les 2/3 de diplômés sortent de filières en sciences sociales ou humaines. Beaucoup se retrouvent au chômage. La formation professionnelle et l'apprentissage ne doivent-ils pas retrouver leurs lettres de noblesse alors que les diplômés ont du mal à être reconnus par l'Etat ? En 2020 plus de la moitié de la population d'Afrique subsaharienne sera âgée de moins de 25 ans : comment favoriser l'employabilité des jeunes et créer les emplois adaptés dans le contexte d'accroissement sensible de la population en âge de travailler ? Le manque d'activités de ces jeunes peut déboucher sur les tensions sociales

fortes, et plus encore dans le contexte de transition démocratique. Comment les anticiper ? Quel peut être le rôle des institutions publiques comme les CCI ? Doit-elle participer au dialogue social ?

On entendra Nelson Congo, directeur général Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré sur la formation professionnelle. Alors que l'industrie manque d'ouvriers et de main d'œuvre qualifiée, les jeunes sortant des centres de formation professionnelle se retrouvent souvent au chômage. Pourquoi ? Alors qu'elle est une opportunité pour acquérir de l'expérience de terrain (stages en alternance, apprentissage...), la formation professionnelle souffre (comme en France) d'une réputation de cursus de second rang : comment la revaloriser ? Quels sont les leviers qu'il faudrait actionner pour garantir un modèle de formation de qualité et qui réponde aux besoins des entreprises ? Le Centre de Ziniaré est une référence au Burkina Faso : avez-vous noué des partenariats avec le monde professionnel ? Des entreprises, mais des porteurs de projets territoriaux ? Si oui, dans quels secteurs et avec quels objectifs ? L'Etat a pris des engagements pour soutenir les expériences innovantes et donner la priorité dans le cadre d'un accompagnement financier aux jeunes issus de la formation professionnelle qui doit pouvoir se développer sur tout le territoire du Burkina Faso. La formation professionnelle relève du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, un triptyque intéressant, mais elle est le « parent pauvre » du budget national : comment en faire une priorité dans la lutte pour l'emploi des jeunes ?

Alain Briand, directeur du programme « Accès à l'énergie » de SCHNEIDER Electric : au Bénin, le premier Ministre Lionel ZINSOU a lancé le programme « Lumière pour tous » pour équiper 8 millions de familles béninoises de Kit et de lampes solaires. Schneider Electric avec son programme Accès à l'énergie lancé en 2009 vise à développer une énergie qui soit sûre, abordable et propre en faveur des populations défavorisées. Ce programme, qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la responsabilité sociale et environnementale du Groupe vient d'introduire un volet formation aux métiers de l'énergie des jeunes défavorisés. Pouvez-vous nous décrire ce programme et ce qui a motivé sa mise en place ? Sur quels critères s'effectue la sélection des jeunes défavorisés participant à ce programme. Est-ce une formation diplômante ? Quels sont les débouchés offerts à ces jeunes ?

Nadia Mensah-Acogny, co-fondatrice et managing partner d'Acosphère : la formation initiale et les qualifications ne suffisent pas à garantir l'adéquation entre compétences acquises et les besoins du marché du travail. L'Afrique doit aussi investir dans la formation continue, le parent pauvre des politiques publiques. ACOSPHERE qui s'occupe principalement de prestations dans la formation continue dans les pays anglo-saxon d'Afrique notamment peut-elle

nous faire part de son ressenti ? Y-a-t-il une différence d'approche entre les pays francophone et anglophone dans le domaine de la formation ? Est-il exact que les pouvoirs publics dans les pays anglophones encouragent plus facilement le partenariat public/privé pour améliorer l'adéquation formation-emploi ? Quelles sont les recettes que l'on pourrait combiner à partir des modèles anglophone et francophone pour arriver à une meilleure employabilité des jeunes en Afrique ?

Joachim Broomberg représentera l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris, très impliquée dans un projet burkinabè : le projet de Diébougou où tout un quartier devrait se construire autour d'une église moderne, future salle polyvalente conçue par son prêtre et son architecte. Ce projet va nécessiter des travailleurs locaux, des ouvriers aux ingénieurs : qui va les former ? L'école de Paris qui prépare aux métiers d'ingénieurs de l'environnement, génie civil... va-t-elle nouer des partenariats à Paris avec les grands groupes français impliqués dans le projet ? Comment va-t-elle travailler avec les entreprises locales sous-traitantes ? Avec les centres de formation régionaux ? Avec 2iE ?? Qui va définir les besoins en qualifications ? Il faudra mobiliser de nouveaux financements

dans le contexte de crise des finances publiques (en Europe et en Afrique) : les grandes écoles vont-elles lever des capitaux sur les marchés pour investir dans des modèles éducatifs innovants et bâtir de nouveaux types de PPP mariant des fonds nationaux et internationaux (fonds de pensions par exemple ?)

A l'issue de la table ronde, nous recevrons Berni GOLDBLAT, cinéaste, qui mène une action pour sauvegarder et rénover la salle Guimbi à Bobo Dioulasso, et redonner une salle de cinéma aux habitants de cette grande ville. Il nous donnera sa position sur l'avenir de la culture au Burkina Faso et dans la région, qui doit devenir une véritable industrie avec une modèle économique qui lui permette de lever des fonds et de se développer, et contribuer aussi, par-delà l'ambition de partager les arts avec toute une population, à la croissance et à l'emploi. **SMOCKEY**, chanteur, engagé hier dans la révolution avec la création du « Balai citoyen », dans le dialogue avec les forces armées pendant le coup d'Etat, et aujourd'hui dans l'action pour le changement, nous fera part de ses réflexions pour que la population et en particulier les jeunes puissent s'organiser et participer à la réussite des chantiers ouverts par le Président du Burkina Faso et son Gouvernement.



Soirée danse





Le jeudi matin sera ouvert par deux interventions sur Les enjeux d'intégration de la zone UEMOA pour l'investissement, la croissance et l'emploi

Avec **Guy Amédée AJONOHOUN**, Commissaire en charge du développement de l'Entreprise, de l'Energie et du Tourisme, UEMOA,
et **Félix BIKPO**, directeur général d'AGF, African Guarantee Fund

Et sera suivie d'une table ronde sur les marchés

Auditions

- **Nous interrogerons le Commissaire de l'UEMOA** sur la réalité de l'intégration régionale et les initiatives de l'Union pour consolider un marché commun, basé sur la libre circulation des personnes et des biens, propice à la croissance et l'emploi. La région a déjà sa monnaie, mais ses politiques économiques sont sectorielles, et il n'y a pas de budget commun. Nous lui poserons deux questions : 1. L'efficacité de l'Union douanière pour le développement des coopérations transfrontières et de relations commerciales plus dynamiques entre les pays de la zone. 2. L'harmonisation fiscale. Les Etats ont engagé un processus pour la création d'un cadre juridique et fiscal propice à leur intégration économique, à la mise en place d'un accord de partenariat économique avec l'Europe (APE). Quel bilan peut-on tirer des options retenues au sein de l'UEMOA en la matière ? Quels sont les défis auxquels les Etats et la région doivent faire face aujourd'hui, et plus particulièrement dans la perspective de l'élargissement du marché à l'ensemble des pays de la CEDEAO (15 pays de l'Afrique de l'Ouest) ? La Côte d'Ivoire et le Ghana, qui sont parmi les trois plus grandes économies de la région, peuvent-ils (et le souhaitent-ils) jouer le rôle de locomotives pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest ? Le moteur de la croissance, c'est l'investissement, il faut développer le secteur privé, et le rendement doit être au rendez-vous... Quelles garanties lui offrez-vous ? La fiscalité est-elle un atout pour attirer les entreprises, banques et assurances européennes et sécuriser les investissements qui viennent d'autres régions ? Les PPP sont considérés comme des moyens innovants de financement des projets : quel dispositif communautaire réglementaire et institutionnel proposez-vous pour que les fonds publics comme ceux de l'AFD ou de Bruxelles (FED, EuropeAid ou BEI), jouent leur rôle d'amorçage pour lever les fonds privés ?

- **Félix Bikpo, qui a une longue expérience dans la banque, nous expliquera** quelles seraient alors les conditions microéconomiques qu'il faudrait articuler à une réforme de la politique économique et monétaire. En effet, parallèlement aux politiques incitatives à l'investissement, tous les acteurs de la croissance africaine ne doivent-ils pas pouvoir bénéficier d'outils de développement ? Parmi eux, les PME et ETI sont exclues de l'offre classique des services financiers (6,4% des PME ont accès aux financements bancaires contre 72% en Europe, et plus de 80% aux USA). Pourquoi ? Comment résoudre les problèmes d'aversion aux risques des banques et des acteurs de marché qui ne veulent pas prêter aux PME alors qu'elles sont le moteur de la croissance et de l'emploi et auraient besoin de 140 milliards de dollars en Afrique subsaharienne ? La mésofinance se développe. Mais comment diversifier l'offre ? Et avec quelles garanties ? AGF, the African Guarantee Fund, créé en 2012 s'est considérablement renforcé, et ce avec le soutien de la BCEAO, avec l'acquisition du Fonds Ouest africain de garantie des investissements (GARI). Il vient de conclure un partenariat stratégique avec la BRVM, la Bourse régionale des valeurs mobilières : à quel niveau un fonds comme AGF peut-il garantir les pertes que les institutions financières pourraient subir en cas de non remboursement des PME ? Quel effet de levier ces garanties génèrent-elles en termes d'octroi de prêts ? Quelle est l'ambition et l'action d'AGF pour lever les blocages et multiplier les prêts aux PME ? Et ce modèle peut-il essaimer ?

L'émergence de marchés locaux et régionaux : les processus de construction et les obstacles à leur intégration

Animée par **André-Franck AHOYO**, directeur adjoint des Entretiens Eurafricains.

Avec **Pascal AGBOYIBOR**, associé, Cabinet Orrick Rambaud Martel, France, **Sylvie DEMBELE**, avocate, Burkina Faso, **Alain FENEON**, arbitre, France, **Jean-Louis PRADES**, directeur d'Air France, Burkina Faso, **Bernard REMICHE**, président d'INEADEC/CID, Belgique, et **Marcel SEREKOISSE-SAMBA**, président de la CCJA-OHADA, Côte d'Ivoire, et **Boubacar TRAORE**, secrétaire général de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso

Table ronde

André-Franck Ahoïo, juriste, consultant OHADA pour la Banque Mondiale pendant plusieurs années, resitue les questions de la table ronde dans le contexte de l'Afrique, et de son économie en pleine croissance. Depuis une dizaine d'années le PIB du continent africain connaît une augmentation annuelle tournant entre 5% et 10% grâce aux transformations structurelles, à une forte hausse des investissements, à l'exploitation des ressources énergétiques et minérales et à la consommation des ménages. Mais cette croissance est bridée par la fragmentation du continent. « Nos poussières d'Etats » (54) pour reprendre l'expression de Barthélémy Boganda, père de l'indépendance centrafricaine, constituent des marchés étroits qui n'offrent pas d'économie d'échelle à quelques exceptions près. Cette fragmentation des marchés qui tient tout autant à l'absence d'infrastructures qu'au maintien de barrières réglementaires et non tarifaires, freine l'expansion du commerce et de l'investissement à l'échelle continentale, de même que la libre circulation des biens, des services et des capitaux. Dans ce contexte, les échanges intra-africains sont peu développés et ne représentent que 12% du commerce total du continent. Chacun s'accorde à reconnaître que le renforcement et l'accélération de l'intégration régionale sont une réponse à cette faiblesse du commerce intra-africain. Dans ce cadre, l'établissement d'un cadre ou d'un environnement propice au monde des affaires paraît indispensable pour attirer et sécuriser les investissements tant locaux, régionaux qu'internationaux.

Il interrogera Me Pascal Agboyibor, associé d'un grand cabinet mondial, sur les solutions pour dynamiser la croissance, fragilisée par la fragmentation des marchés et leur étroitesse. L'organisation des marchés et un environnement juridique et judiciaire

des affaires favorable sont dans le débat, alors que la mauvaise gouvernance, les lourdeurs bureaucratiques et la faible qualification de la main d'œuvre continuent d'exercer un effet dissuasif sur les investisseurs nationaux et étrangers. Quel rôle le droit OHADA joue-t-il dans la mise en place d'un cadre stable favorisant les échanges, la régulation des marchés et le contrôle des acteurs publics et privés ? Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo figurent parmi les 10 pays qui ont introduit le plus de réformes selon le rapport Doing Business 2015 : pensez-vous que cette frénésie de réformes qui s'est emparée des pays africains suffira à produire les transformations structurelles dont l'Afrique a besoin pour moderniser son économie ? Quelles seraient selon vous les autres réformes à engager en complémentarité ?

Puis, Boubacar Traoré, secrétaire général de la Maison de l'Entreprise, donnera son analyse sur les politiques publiques actuelles visant à accélérer la création d'emplois et favoriser les transformations du continent. Dans un contexte de disparités territoriales marquées, les acteurs publics et privés ont tendance à axer leurs interventions sur un nombre limité de grands centres urbains ou sur les enclaves où sont concentrées les ressources naturelles. Faut-il, à l'instar du pôle de croissance de Bagré, établir de nouvelles stratégies de développement localisées et multisectorielles qui permettent de libérer le potentiel des territoires et favoriser l'investissement productif ? Faut-il multiplier « les zones franches » et permettre aux entreprises qui s'y implantent et y embauchent une main-d'œuvre locale de bénéficier d'avantages et d'exonérations de charges fiscales ? La sécurité juridique - octroyée par le cadre législatif et normatif mise en place par le droit OHADA - a-t-elle favorisé la mise en place de BragréPôle et permis d'attirer davantage d'investisseurs privés locaux, régionaux et étrangers ?

Quels sont les indicateurs mesurables ?

Me Sylvie Dembélé, avocate et co-gérante de la SCPA CONSILIUM, interviendra sur les maux qui freinent encore l'investissement sur les territoires, et ce malgré les progrès du cadre réglementaire et législatif en Afrique de l'Ouest. Les investisseurs dénoncent la corruption, une administration sclérosée, trop centralisée et peu tournée vers le développement et un droit de propriété inefficace (expropriation, absence de cadastre, difficulté d'octroi de permis de construire...) : comment les surmonter ? Les problèmes fonciers représentent près de 90 % de litiges devant les tribunaux locaux, ce qui fragilise les rapports sociaux et les dispositifs de garantie pour le tissu industriel et commercial urbain, composé essentiellement de PME et de TPE dont la grande majorité est issue de l'informel, et pour le tissu rural, où les femmes sont exclues de l'accès aux terres, et qui sont préemptées aujourd'hui par des investisseurs étrangers. Quelles sont les orientations souhaitables que pourrait prendre une réforme de la législation sur la propriété foncière qui soient de nature à rétablir une certaine équité et à prendre en compte les populations vulnérables ? Pourriez-vous citer, au regard de l'exemple du Burkina Faso, deux mesures importantes sur le plan réglementaire pour assurer une meilleure gouvernance du foncier et une meilleure allocation des terres ?

Me Alain Fénéon, avocat honoraire et arbitre international, acteur du droit OHADA, nous proposera son analyse sur l'existence d'un véritable droit des affaires uniforme dans l'espace OHADA. Destiné à favoriser la création et le développement des entreprises, celui-ci a contribué indéniablement à améliorer le climat des affaires, et le recul du risque juridique est un constat unanime. L'OHADA a fourni une véritable boîte à outils aux professionnels du droit, qui se décline dans les quatre langues de travail de l'OHADA (français, anglais, portugais et espagnol). Comment aller plus loin et renforcer l'intégrité et la performance judiciaire ? Comment favoriser l'élargissement géographique de l'OHADA ? Quelles propositions peut-on faire pour l'amélioration des systèmes judiciaires ? La spécialisation des magistrats peut-elle contribuer à rehausser l'image de la justice et offrir des garanties de célérité dans le traitement des affaires ? Comment faire de l'usage des TICs un atout pour lutter contre les abus, instaurer de la transparence dans le traitement des dossiers et mettre en place un véritable outil d'information économique (Registre du Commerce et du Crédit mobilier) ?

Marcel Serekoisse-Samba, président de la CCJA / OHADA, nous parlera des efforts entrepris par certains Etats africains - alors que la justice commerciale demeure encore le talon d'Achille de l'OHADA - pour mettre en place des mécanismes concourant à la résolution des différends commerciaux, comme l'Arbitrage et d'autres modes alternatifs de règlement

des conflits (médiation, conciliation, négociation, ...). La CCJA, Cour Commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA (qui est juge de cassation dans les matières relevant de l'OHADA), est également reconnue comme un Centre d'arbitrage international à l'instar du CIRDI ou de la Cour Internationale d'Arbitrage. Aujourd'hui 80% des sentences rendues contre les Etats font l'objet de recours en contestation de validité devant la CCJA. Pourquoi ce taux est-il si élevé ? Comment optimiser la participation des Etats en développement et autres personnes morales de droit public africain dans l'arbitrage international en tenant compte de l'impératif d'investissement dont ils ont le plus grand besoin ?

Jean-Louis Prades, directeur d'Air France Burkina Faso interviendra sur les enjeux de coopérations et d'alliances dans le contexte de l'internationalisation de l'économie pour favoriser le partage de savoir-faire, promouvoir des modèles responsables et nourrir des relations économiques mutuellement bénéfiques : l'approfondissement de la coopération technique existant entre Air France et les compagnies ivoirienne et burkinabè est un exemple intéressant pour favoriser l'accessibilité des échanges aériens régionaux entre l'Europe et l'Afrique et renforcer la viabilité des compagnies aériennes africaines. Le secteur aérien peut-il être un modèle pour que les grandes entreprises contribuent à l'amélioration de la fourniture de services essentiels aux populations, à l'élévation des standards de travail, à la densification du tissu des sous-traitants et des PME ? Les multinationales appliquent des normes et principes relevant de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) : la formation et l'innovation - nécessaires à la formalisation de l'économie - sont-elles au cœur des critères de leur gestion ? Comment articuler une gestion sociale responsable avec leurs besoins de rentabilité, et le besoin de coopérations avec les ambitions de renforcement de leur position en Afrique de l'Ouest ?

Pr Bernard Remiche interviendra au nom de l'institut Euro-Africain de droit économique sur les évolutions des marchés en Afrique et la baisse tendancielle de la place de l'Europe. L'évolution récente des flux commerciaux en Afrique révèle un changement de dynamique et un durcissement de la concurrence de la Chine. Si l'Europe occupe toujours la première place au sein des partenaires commerciaux régionaux du continent, les échanges de l'Afrique avec l'Asie ont progressé de 22% sur la période contre seulement 15% avec l'Europe. Deux tendances notables vont créer des opportunités et des défis pour l'Afrique : les accords de simplification visant à faire tomber les obstacles au commerce et la nouvelle vague d'accords commerciaux de grande envergure (APE). En quoi l'intégration régionale par la consolidation d'espaces de libre-échange peut-elle favoriser le commerce inter-africain et permettre à des Etats enclavés comme

le Burkina Faso de produire une croissance inclusive et un développement partagé ? La faible industrialisation, et son corolaire -la force et la persistance du secteur informel- ne sont-ils pas les premiers obstacles à la promotion de la concurrence en Afrique ? De même, la présence de plusieurs monopoles d'Etat historiques, en particulier dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des transports ? Faut-il et comment libéraliser les secteurs et les entreprises ? Compte-tenu

de la petite taille des marchés nationaux, comment bâtir une régulation et une législation à l'échelle régionale, adaptées aux spécificités nationales ? Quel serait l'objectif de ces futurs lois et règlements ? Des politiques de la concurrence non assorties de politiques industrielles et d'innovation sont-elles efficaces pour le développement harmonieux de la région ? Que tirez-vous de l'expérience européenne qui pourrait être utile à l'Afrique de l'Ouest ?

L'après-midi du 4 février sera consacrée à

La mobilisation des ressources et le financement des projets

Les auditions de **Mamadou MBAYE**, directeur Exécutif au FONSI au Sénégal, et **Jean-Luc KONAN**, PDG, Groupe COFINA, ouvriront les débats et introduiront deux tables rondes ciblées :

- l'une, sur le **nouveau rôle des aides publiques pour lever des fonds privés et bâtir des partenariats public-privé**
- et l'autre sur le **rôle des banques, des assurances et des fonds d'investissement pour le financement des PME et des petits projets.**



Auditions

- **Nous interrogerons d'abord Mamadou Mbaye**, qui dirige le Fonsis aux côtés d'Amadou Hott, le seul Fonds souverain d'investissements stratégiques en Afrique de l'Ouest. Créé fin 2012, le Fonsis est par ailleurs le premier fonds souverain dans le monde à ne pas être adossé à des revenus d'hydrocarbures ou des réserves de change, mais à des actifs et participations de l'Etat, et ce, afin de financer le secteur privé du pays. 1. Mamadou nous expliquera pourquoi l'Etat, jusque-là régulateur, a voulu devenir lui-même investisseur aux côtés du secteur privé. Ce nouvel instrument a-t-il véritablement dynamisé l'activité économique productive sur le marché intérieur ? Peut-on mesurer aujourd'hui sa contribution à la richesse créée et à l'emploi ? 2. Dans un recensement des fonds nationaux en 2013⁴ publié par l'Institut mondial des fonds souverains (SWF), l'Afrique ne pesait alors que 3% des volumes collectés par les Etats dans le

monde. Où en est-on aujourd'hui ? Pourquoi l'Afrique de l'Ouest, qui a un fort potentiel de croissance et de niches, n'attire pas plus de capitaux européens ? Le Fonsis participe-t-il à des projets aux côtés des investisseurs nationaux et étrangers ? Quel est son rôle sur le marché régional ? Quelles seraient les conditions de développement de fonds souverains africains dans la région, leur permettant de contribuer pleinement aux besoins de financement des infrastructures de l'Afrique de l'Ouest, estimés à XX milliards/an par (93 milliards de dollars/an sur le continent selon la Banque Mondiale). Représente-t-il un modèle pour les autres Etats de la région ?

Jean-Luc Konan, nommé « banquier de l'année » en 2012 puis en 2013, répondra à trois séries de questions dans le contexte de forte croissance du secteur bancaire : 1. toutes les prévisions montrent que ce secteur va croître dans la zone UEMOA d'ici 2025⁵ :

⁴ Selon SWF Institute, le montant global des 67 fonds nationaux recensés par l'organisation américaine s'est élevé à 5 402 milliards de dollars en 2013. En hausse de 7 % par rapport à l'année précédente, la valeur totale de ces fonds n'a jamais été aussi élevée et a pratiquement doublé sur la dernière décennie. Or, l'Afrique ne pèse que 3 % des volumes collectés par les différents Etats, loin derrière l'Asie (40 %) et le Moyen-Orient (35%).

⁵ La croissance des banques ouest-africaines en 2014 a connu une hausse du total de bilan cumulé des 50 1ères institutions de 10,3%. Cf. Jeune Afrique Hors-série N°41

développement des agences (elles sont 1426 aujourd'hui avec une forte arrivée des banques marocaines), mobile banking et innovation en matière de distribution, concurrence qui va s'exacerber entre les banques africaines, marocaines et européennes. Cette concurrence est-elle un moteur pour le développement de l'espace ? 2. La forte croissance économique de la zone, l'émergence d'une classe moyenne, etc... expliquent cette progression. La crise internationale et le recul de l'€ et du FCFA face au dollar ne risquent-ils pas de la freiner ? Comment alors les banques pourraient-elles contribuer - après en avoir bénéficié - au maintien du niveau de la croissance et à la création d'emplois ? Leur aversion aux risques pénalise les PME qui ne trouvent pas de prêts (seules 6,4% d'entre elles, rappelons-le, accèdent à des prêts bancaires). Alors que le secteur privé souffre de sous-financement, seuls 77,5% des dépôts sont reconvertis en crédits : pourquoi ? Où sont les 22,5% de dépôts restants ? 3. Ne faut-il pas redéfinir les missions des banques ? Quelles sont les conditions à créer pour qu'elles fassent crédit aux PME ? Peut-on

multiplier les fonds de garantie, type AGF ? Les fonds d'investissement se développent : quelles relations les banques vont-elles développer avec ces nouveaux acteurs ? Jean-Luc Konan nous dira pourquoi il s'est reconverti dans la mésofinance en créant COFINA, la Compagnie financière africaine, pour répondre à ce besoin, en passe de devenir une grande institution panafricaine. Ce marché inoccupé lui a permis de distribuer 42 milliards de FCFA pour financer 3500 projets, trop gros pour les institutions de microfinance mais trop petits pour les banques classiques. Une solution alternative au système traditionnel qui a le mérite de « vaincre l'injustice financière »⁶ selon ses propres termes, et de permettre à des acteurs très divers de pouvoir développer leurs activités, comme les femmes au Sénégal qui ont bénéficié de crédits alors qu'elles sont trop souvent exclues du système bancaire. Comment conjugue-t-il cet objectif social avec l'efficacité économique de sa gestion qui lui a permis de se développer dans six pays ? En quoi son modèle se différencie-t-il des banques traditionnelles qui ne veulent pas prendre de risques ?



⁶ Voir son article dans *La Lettre des Entretiens Eurafriains* N°1 « Cofina, la mésofinance au service des PME/PMI africaines ». Janvier 2016.

Deux tables rondes sur le financement des investissements et des projets boucleront les débats qui se seront développés sur les conditions à réunir pour valoriser les projets.



Le nouveau rôle des aides publiques pour lever des fonds privés et bâtir des partenariats public-privé pour financer les infrastructures et développer des filières industrielles et de services

Abou Bacry LY, membre du comité directeur du CIAN⁷, animera les débats

avec

Edoh Kossi AMENOUNVE, directeur général de la **BRVM**, la Bourse régionale,

Olivier BOUSIGE, chef de projet, Infrastructures, Pôle international, EIFFAGE, France,

Nathalie BROU-FOFANA, directrice de l'Unité Régionale, Développement des projets en PPP, BOAD, Togo,

Pascal COLLANGE, directeur de l'AFD au Burkina Faso,

Isabelle Van GRUNDERBEECK, représentante de la BEI en Afrique de l'Ouest.

Table ronde

La croissance de l'Afrique devrait passer de 5% à 15% si elle veut pouvoir rattraper son retard en matière d'emploi (et faire face au choc démographique). Cela passe par sa capacité à se doter d'infrastructures de qualité et à les exploiter : ponts, routes, interconnexions électriques, bâtiments, hôpitaux, ports, chemins de fer... Ces besoins en investissements sont estimés à 93 milliards selon la BAD, soit 15% du PIB, or ils ne représentent que 3% du PIB en Afrique subsaharienne (2 fois moins que dans les pays émergents) ; un déficit d'équipements qui pèse sur l'industrialisation (1% de la production manufacturière mondiale), et le développement de filières dans l'agriculture, les mines ou l'énergie...

Abou Bacci Ly interrogera ses interlocuteurs sur les sources de financement, les forces et les faiblesses des acteurs publics (Etats et institutions communautaires), le rôle de levier des fonds publics pour les investisseurs européens. Alors qu'ils ont le vent en poupe, les PPP-partenariats public-privé sont confrontés à la rupture entre les politiques africaines de développement et les projets de développement portés par les entreprises qui n'ont pas facilement accès aux aides, et sont fortement concurrencées par les entreprises chinoises. Faut-il repenser les orientations des aides publiques ?

Comment peuvent-elles répondre aux besoins du marché et comment les entreprises peuvent-elles assumer des projets d'intérêt public ? Existe-t-il un cadre législatif incitatif ? Sur quels critères ? (Philippe Hugon propose des contrats sur critères d'emploi et de formation).

Olivier Bousige, représentant un grand groupe de la construction, expliquera comment EIFFAGE TP se positionne en Afrique par rapport aux autres investisseurs, notamment les très nombreux fonds asiatiques, véritablement basés sur des financements de projets, mais aussi les bailleurs bilatéraux et multilatéraux ; et comment le groupe se détermine par rapport au type de marchés à intégrer, en pleine croissance dans les métiers du transport, de l'énergie et de l'eau. Qu'attendent aujourd'hui les Africains (projets clé en main, garanties de performance, maintenance...) ? Comment le groupe pense-t-il sa pérennité en Afrique ? Il nous parlera de l'autoroute à péage reliant la ville de Dakar à Diamniadio, réalisée en PPP avec le gouvernement sénégalais pour un coût global de 140 milliards de FCFA, et pour lequel le groupe est en charge de la maintenance pour trente ans. Qu'a apporté cette réalisation en termes d'emplois locaux ? Quels enseignements Eiffage tire-t-il de cette expérience pour adapter le cadre législatif et améliorer les PPP, et pla-

⁶ Voir son article dans *La Lettre des Entretiens Eurafricains* N°1 « Cofina, la mésofinance au service des PME/PMI africaines ». Janvier 2016.

⁷ Le CIAN est une organisation patronale privée qui regroupe 130 entreprises françaises, toutes installées en Afrique depuis plusieurs décennies. Ces 130 entreprises mères se composent au total d'un millier d'entreprises dans toute l'Afrique, qui emploient plus de 90 000 salariés locaux, avec un chiffre d'affaires de 43 milliards €, soit 75% des activités économiques de la France en Afrique.

cer l'ensemble des acteurs des projets au centre des discussions ? L'engagement en faveur d'un transfert de technologie et d'une valorisation du capital humain sont-ils des arguments importants dans la négociation d'un PPP ? Quels sont ses avantages par rapport au modèle d'entreprise publique d'origine asiatique ?

Nathalie Brou-Fofana nous retracera la genèse de la mise en place de l'Urdppp (l'Unité régionale de développement des projets en partenariats public-privé par la BOAD (Banque ouest africaine de développement pour la zone UEMOA), et de sa vocation. Le développement des infrastructures et des services publics est un domaine prioritaire pour la croissance des pays d'Afrique subsaharienne, mais les Etats ne peuvent pas assurer le financement et la réalisation des projets inscrits dans leur programmation stratégique : ils ont besoin de mutualiser les coûts à l'échelle régionale et de l'engagement du secteur privé. Le recours aux PPP et au financement mixte, combinant l'aide au développement et les financements commerciaux, sont des solutions reconnues⁸, mais « ce sont deux mondes qui coexistent et s'ignorent cordialement », regrette Michel Demarre, ex président d'EIC⁹ (European International Contractors). Quels sont les moyens mis en œuvre pour leur rapprochement ? Et si les aides européennes ne sont pas encore des effets de levier puissants pour les banques commerciales, le sont-elles pour les banques de développement comme la BOAD, et lui ont-elles permis de décupler sa capacité d'intervention ? Quels sont les projets en PPP que la banque a soutenus ? Sont-ils nationaux ou régionaux ? Qui définit les priorités ? Dans quel cadre juridique ? Dans la zone franc, Expertise France, l'AFD et sa filiale PROPARCO, sont très présents. Comment l'UEMOA et la BOAD travaillent-elles avec ces agences nationales et avec l'Union européenne et la BEI ? A-t-on des exemples de projets cofinancés par ces différentes institutions ?

Nous interrogerons ensuite Pascal Collange, de l'AFD, et Isabelle Van Grunderbeeck, de la BEI, qui réagiront aux questions posées à la BOAD.

Pascal Collange qui dirige l'AFD (l'Agence française de développement) au Burkina Faso, nous dira comment l'AFD intervient dans la zone Cedeao, et plus particulièrement de l'UEMOA ? Existe-t-il un accord-cadre avec les institutions régionales, ou par pays dans la zone ? Les investissements de long terme représentent un défi pour l'Afrique qui manque d'infrastructures : quels sont les secteurs que l'AFD soutient, et avec quels instruments ? Travaille-t-elle avec des actionnaires privés dans un partenariat public-privé pour des missions d'intérêt général ? Comment participe-t-elle au développement des infrastructures transfrontières qui favoriseraient l'intégration régionale ? Comment travaille-t-elle avec les bailleurs des fonds européens ? L'AFD a créé une filiale, PROPARCO, orientée vers le secteur privé : quelles sont ses interventions : prêts, prise de participa-

tion directe, capital investissement, garantie et ingénierie financière... ?

Isabelle Van Grunderbeeck, nous dira comment la BEI, la Banque européenne d'investissement, a contribué aux 33 projets en Afrique de l'Ouest pour soutenir son développement économique, la création d'emploi et la croissance entre 2010 et 2014. Quelles sont les conditions de financement que la BEI peut apporter et que le marché seul ne peut fournir ? Avec quelle assistance à la préparation et à la mise en œuvre des projets ? Quels sont les instruments de financement innovants permettant de mobiliser des ressources supplémentaires, et de garantir les résultats à long terme des projets ? Au-delà des prêts, le BEI accorde-t-elle des subventions et autres aides non remboursables de l'UE ? Et quelles sont les ressources supplémentaires disponibles au titre de la Facilité d'investissement ACP, le fonds renouvelable pour financer des opérations en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique ? La Commission a proposé des financements de mixage (blending) : quels effets de levier en espère-t-elle ? Début 2016, 300 millions d'€ vont être mobilisés dans le cadre d'une programmation conjointe avec les pays partenaires d'Afrique pour mobiliser des financements privés pour des projets dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'eau : la BEI sera-t-elle associée ?

Nous terminerons par Edo Kossi Amenouvne, de la BRVM, la Bourse régionale des valeurs mobilières, qui est amenée à jouer un rôle de plus en plus important dans le financement du secteur privé en Afrique de l'Ouest, mais aussi des Etats, bien qu'il n'existe pas de marché structuré dans ce domaine. La BRVM occupe la 6^{ème} place des 24 Bourses africaines¹⁰ et elle est un acteur de l'approfondissement du marché régional. Qu'attend-elle de l'accord récemment passé avec la Bourse de Nairobi ? Quels sont les obstacles à son développement ? Comment faire bouger la culture étatique et souverainiste des pays de la zone pour favoriser la diversification des sources de financement des entreprises ? Les investisseurs internationaux recherchent des investissements à forte rentabilité : or, les flux d'IDE restent faibles malgré leur doublement en 10 ans. Qui sont-ils et dans quels secteurs vont-ils ? Qu'en est-il de l'entrée en Bourse du capital des entreprises africaines ? Quelles actions sont envisagées pour améliorer son attractivité et sa liquidité, et devenir un instrument de financement à long terme des économies de l'UEMOA ? Comment le droit commun des affaires pour les entreprises au travers de l'OHADA a-t-il favorisé la confiance et la viabilité des marchés ? Partagez-vous la proposition d'Alain Fénéon - qu'on a entendu ce matin - d'une plus grande intégration des systèmes judiciaires permettant de donner plus de confiance aux opérateurs économiques nationaux, régionaux ou étrangers ?

⁸ Cf. le Sommet d'Addis Abeba de juillet 2015 des Nations Unies sur le financement du développement.

⁹ Voir son article dans La Lettre des Entretiens Eurafriens. Précitée.

Rôle des banques, des assurances et des fonds d'investissement pour le financement des PME et des petits projets



Animée par **Hermann KOUASSI**, directeur exécutif du CEADI, elle rassemblera **Vincent di BETTA**, responsable de l'activité Expertise à l'international, BPIFRANCE, **Thierry BROUSSOU**, directeur d'Allianz Africa au Burkina Faso, **Dénis OUEDRAOGO**, directeur général de la SONAR, Burkina Faso, **Irène OUEDRAGO**, responsable des partenariats à la Faïtière des Caisses Populaires, **Jean-Michel SEVERINO**, président d'I&P, France, et un représentant d'ORANGE

Table ronde

Un premier tour de table se fera sur les enjeux de l'assurance, un secteur en plein développement, mais encore potentiel, qui permettrait de sécuriser la croissance et le développement durable des pays de la zone, tout en les assurant contre les aléas de la vie, les accidents climatiques, etc... L'assurance-vie, notamment en mobilisant l'épargne locale pour la réinvestir dans le développement, paraît donc un enjeu considérable. Comment organiser la collecte de l'assurance-épargne, mais aussi développer les opportunités de placement ? **Hermann Kouassi, jeune économiste de la diaspora ivoirienne à Paris**, interrogera des acteurs comme Allianz Africa, installé de très longue date en Afrique, et des acteurs africains comme la SONAR qui doit faire face à la concurrence des grands groupes.

Il interrogera **Thierry Broussou** sur l'opportunité que représente l'Afrique de l'Ouest pour l'assurance, et le nouveau rôle que le secteur pourrait jouer pour l'investissement. Alors que la forte croissance, l'évolution démographique et l'émergence d'une classe moyenne sont des puissants moteurs pour le développement du secteur dans la zone CIMA¹¹, comment expliquer le faible taux de pénétration sur le marché de l'assurance ? Facteurs socio-culturels ? Produits d'épargne inadaptés au contexte africain plus intergénérationnel et familial ? « Les sociétés s'individualisent » nous a dit Philippe Hugon, mais

peut-on répliquer notre modèle occidental ? Le poids du secteur informel et le rôle des « tontines » représentent une part significative de l'assurance collective : quels sont les produits innovants et incitatifs pour aider les populations à passer du secteur informel vers le secteur formel ? Et comment créer la confiance de cette population (qui n'est pas bancarisée) dans des sociétés d'assurance régionales, voire internationales ? Allianz parie sur la micro-assurance... et le mobile banking, une innovation qui lui permettra de créer des réseaux alternatifs et de se positionner face à la concurrence des grands assureurs mondiaux qui investissent en Afrique.

Dénis Ouedraogo, qui dirige la Sonar, 1^{er} groupe burkinabè avec 30% du marché national (estimé à 51 milliards de FCFA - 77,7 millions d'€) nous dira comment il va pouvoir faire face à la concurrence des grands groupes comme Allianz Africa (qu'il connaît bien, ayant été gestionnaire des sinistres chez Foncias). Mise-t-il sur l'épargne des petits épargnants ou sur l'épargne des classes aisées africaines qui - souhaitant se protéger contre les risques du change monétaire ou voulant avoir accès à des supports d'investissement plus diversifiés - ont tendance à porter leur confiance vers les compagnies internationales ? C'est 20 à 40% de l'épargne africaine qui serait délocalisée selon la Banque mondiale ? Comment relocaliser cette épargne ? Sonar pourra-t-elle rester un groupe national ou acquérir une dimension régionale,

¹⁰ Derrière celles de Johannesburg, Lagos, Le Caire, Casablanca et Nairobi. Les bourses africaines représentent 2% de la capitalisation boursière mondiale, mais pèsent 2 milliards de dollars. Voir *African Banker* N°22-Mai/juin/juillet 2015.

¹¹ Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurance (CIMA) qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

voire internationale pour attirer une partie de cette épargne? La BRVM devient un véritable acteur du développement : comment participer au mouvement d'ouverture des marchés financiers qui donnerait des perspectives d'investissement pour les sociétés d'épargne-retraite et d'assurance-vie à long terme ? Parallèlement, les sociétés d'assurance ne doivent-elles pas coopérer avec les entreprises qui créeraient des fonds commun de placement à capital garanti, ce qui leur permettrait d'investir tout en captant de l'épargne à long terme, pour ensuite la réinvestir dans le développement local ?

Un deuxième tour de table pourra alors avoir lieu avec les banques. Banques publiques de développement, banques privées, ou banques de l'économie sociale, elles doivent aussi pouvoir contribuer à la croissance. Or, nous ont dit Félix Bikpo et Jean-Luc Konan, les PME et les ETI qui sont le véritable moteur de la croissance africaine et de l'emploi, ne bénéficient pas de financements bancaires adaptés.

On entendra **Irène Ouedraogo**, d'une institution de l'économie sociale et **Vincent di Betta** d'une banque publique de développement.

La Faïtière des Caisses populaires du Burkina est un mouvement coopératif par excellence. **Irène Ouedraogo** nous expliquera en quoi cette institution de l'économie sociale et solidaire constitue aujourd'hui un acteur majeur du secteur de la micro finance avec une part de marché estimée à plus de 70%. Avec 1,4 million de sociétaires, elle est présente dans l'ensemble des 45 provinces avec 182 points de ventes. La Faïtière favorise-t-elle l'inclusion financière des couches défavorisées et leur permet-elle d'accéder à la carte de crédit et au paiement électronique ? Quelles sont les produits d'épargne que vous proposez pour sécuriser les revenus de vos sociétaires ? Comment garantissez-vous les crédits aux petits entrepreneurs ou aux petits porteurs en milieu rural ? Avec quels principes de solidarité ?

Vincent di Betta, expert à Bpifrance, filiale du Groupe Caisse des Dépôts (qui a lancé en 2003 avec Pro-parco l'activité fonds de fonds d'Averroès Finance en

Afrique du Nord), nous dira comment utiliser le levier de la puissance publique afin de faciliter l'accès des PME au crédit bancaire et concourir ainsi à leur développement. Comment les Etats peuvent-ils impulser la création d'ISF, sociétés de garantie des prêts bancaires, agences d'innovation, acteurs publics de capital investissement ou banques de développement ? Faut-il créer ces institutions à l'échelle régionale ? Leur rôle de conseil et d'expertise avec une maîtrise du risque PME, se développe. Les PME devront-elles se doter de fonds spécifiques pour bénéficier d'une expertise adaptée au contexte local ?

Le tour de table se poursuivra avec Jean-Michel Sévérino, ex-directeur de l'AFD (l'Agence française de développement) qui préside un fonds d'investissement : I&P. Le capital-investissement explose sur le continent¹², mais les acteurs du secteur n'investissent pas dans les PME, ni dans les sociétés en création. Mines, infrastructures, banques, télécoms ... les professionnels opérant depuis Londres, Paris ou Dubaï, sont dans les grands secteurs ou entreprises et n'investissent pas en dessous de 500 000 € ! Ce qui exclut les PME ! De nouveaux investisseurs en fonds propres actifs auprès de petites structures, comme I&P ou Sinergi en Afrique de l'Ouest¹³, émergent sur le terrain pour être au plus près des petits entrepreneurs et les accompagner. Mais ils sont encore très peu nombreux. Pourquoi alors que la demande est très forte ? Quel pourrait être le rôle des institutions financières de développement (ISF) pour favoriser le développement de ces capital-investisseurs locaux ?

On terminera par un petit focus sur le rôle d'une société de Télécommunications, comme **ORANGE** qui développe une offre « Orange Money » en Afrique de l'Ouest, une innovation africaine pour l'émission de monnaie électronique. Des opérations de paiement, de prélèvement ou le remboursement des échéances des traites de microcrédit, se développent... Qu'attend ORANGE de ce nouveau marché, et quelles peuvent-elles les retombées pour la croissance endogène de l'Afrique de l'Ouest ?

¹² 19 milliards d'€ ont été levés sur le continent africain depuis 2007, selon l'AVCA, Africa Venture Capital Association. Voir dans « Jeune Afrique » N°2837- Mai 2015.

¹³ Les nouveaux fonds d'investissement couvrent différentes régions d'Afrique.

Conclusions provisoires

par **Claude FISCHER**,
directrice des Entretiens Européens et Eurafricains



Claude Fischer proposera des conclusions provisoires et formulera quelques options de réformes de politiques publiques, plus incitatives à l'investissement, en Europe et en Afrique. Cette édition des Entretiens Eurafricains de Ouagadougou a été préparée par de nombreuses rencontres et conférences (voir sur le site [\[europeens.org\]\(http://europeens.org\)\) : elle en rappellera la genèse. Ouverte avec le 1^{er} numéro de La Lettre des Entretiens Eurafricains, elle sera pérennisée, et avec les nombreux partenaires africains et européens, prolongée avec une 2^{ème} édition, préparée par de nouvelles conférences mensuelles en Europe et en Afrique avec le bureau régional qui sera créé à Ouagadougou.](http://www.entretiens-</p></div><div data-bbox=)

Soirée cinéma



Jeudi 4 février à partir de 19H30

Soirée culturelle à l'invitation de Son Excellence, l'Ambassadeur de France,
Gilles THIBAUT

Projection - débat

L'œil du Cyclone

Sékou TRAORE - 2014

Débat en présence du réalisateur

Paris le 26 janvier 2016

Réalisés par Claude Fischer, directrice d'ASCPE, Les Entretiens Européens et Eurafricains
et André Franck Ahoyo, directeur adjoint des Entretiens Eurafricains